

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, tenue à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Barraute, en date du 11 avril 2022, à 19 h. Sont présents à cette assemblée, les conseillers municipaux : Messieurs Joël Jobin et Guy Gignac et Mme Manon Plante. Formant quorum en la présence et sous la présidence de Mme Marie-Joëlle Desrosiers, pro-maire suppléante. La directrice générale, Mme Josée Beauregard est aussi présente à la séance.

Les membres du conseil présents formant quorum à 19 h, la pro-maire suppléante déclare la séance ouverte.

2022-0411-109

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit et est par la présente adopté :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Mont-Vidéo projet structurant (Demande d'appui)
4. Mont-Vidéo fond touristique (Demande d'appui)
5. CMQ – Dépôt audit de conformité
6. Congédiement du directeur général
7. Nomination d'un nouveau directeur général par intérim
8. Démission d'un conseiller district #6
9. CPTAQ (Demande d'appui pour dézonage à des fins résidentielles)
10. MRC d'Abitibi (Dépôt de projet dans le cadre du programme structurant pour améliorer la qualité de vie/Nomination de signataire)
11. MRC d'Abitibi (Demande d'aide financière ADL 2022-2023-2024/Signataire)
12. Autorisation pour inscription au congrès des Chefs
13. Appel d'offre pour les frais de surveillance sur la rue Principale Sud
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée

2022-0411-110

MONT-VIDÉO - PROJET STRUCTURANT (DEMANDE D'APPUI – 1^{RE} PROJET)

Attendu que le Mont-Vidéo désire déposer un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie (FSAQV) de la MRC d'Abitibi pour la création d'un sentier de vélo de montagne, permettant d'y faire des randonnées de vélo;

Attendu que la Municipalité est présentement en création de sentiers avec leur fond forêt qui sera connecté avec ces sentiers du Mont-Vidéo;

Attendu que les sentiers fabriqués sur le terrain de la corporation vont être de type enduro/down Hill;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appui le Mont-Vidéo pour leur projet de sentier de vélo de montagne dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie auprès de la MRC d'Abitibi.

2022-0411-111

MONT-VIDÉO – PROJET STRUCTURANT (DEMANDE D'APPUI – 2^E PROJET)

Attendu que le Mont-Vidéo désire déposer un projet dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie (FSAQV) de la MRC d'Abitibi pour l'installation d'un module de jeu au camping du Mont-Vidéo à côté du casse-croûte existant;

Attendu que l'installation de ce nouveau module de jeu sera appréciée par tous les jeunes âgés de 18 mois à 12 ans;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appui le Mont-Vidéo pour leur projet d'installation d'un nouveau module de jeu au camping dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer la qualité de vie auprès de la MRC d'Abitibi.

2022-0411-112

MONT-VIDÉO – FOND TOURISTIQUE (DEMANDE D'APPUI)

Attendu que le Mont-Vidéo désire déposer un projet dans le cadre du fond touristique de la MRC d'Abitibi afin de faire de la publicité et de la promotion au Mont-Vidéo;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appuie le Mont-Vidéo pour leur projet au fond touristique auprès de la MRC d'Abitibi.

2022-0411-113

CMQ – DÉPÔT AUDIT DE CONFORMITÉ

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport d'audit portant sur la transmission de notre rapport financier à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que les membres du Conseil ont pris connaissance du rapport d'audit portant sur la transmission de notre rapport financier de la Commission municipale du Québec.

2022-0411-114

CONGÉDIEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Attendu que la pro-maire suppléante, Mme Marie-Joëlle Desrosiers, a congédié le 6 avril dernier le directeur général et greffier-trésorier suite au non-respect de la politique sur le harcèlement;

Attendu qu' aucun harcèlement n'est toléré dans l'établissement de la Municipalité;

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier était en probation lors de son congédiement;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu d'accepter le congédiement du directeur général et greffier-trésorier, M. Hamid Bekda.

2022-0411-115

NOMINATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Attendu que le Conseil a embauché une directrice générale adjointe, Madame Josée Beauregard, qui était déjà à l'emploi en tant que greffière-trésorière adjointe depuis le 3 janvier 2022;

Attendu que les membres du Conseil nomme la directrice générale adjointe, directrice générale par intérim;

Attendu que suite au congédiement du directeur général et greffier-trésorier, les membres du Conseil procéderont à un affichage de poste;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu de nommer la directrice générale adjointe comme directrice générale par intérim le temps d'une nouvelle embauche.

2022-0411-116

DÉMISSION DU CONSEILLER DISTRICT # 6

Attendu que Mme Josée Beauregard, directrice générale adjointe, procède au dépôt et lecture de la lettre de démission du conseiller au siège # 6, M. André Gonthier;

Attendu qu' il avait lieu des élections le 19 juin prochain pour la mairie;

Attendu que les élections porteront sur le poste de maire ainsi qu'un poste de conseiller au siège # 6;

Attendu qu' il y a un nombre suffisant pour obtenir le quorum nécessaire lors des séances à venir;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu à l'unanimité que les membres du Conseil de la Municipalité de Barraute acceptent la démission et de transmettre nos remerciements à M. André Gonthier pour le travail accompli pour les citoyens au sein du conseil municipal.

2022-0411-117

**CPTAQ (DEMANDE D'APPUI POUR DÉZONAGE À DES FINS RÉSIDEN-
TIELLES)**

Attendu que les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande d'autorisation pour le dézouage de 5 000 mètres carrés sur le lot 5 378 859 pour la maison résidentielle déposée par M. Louis Plamondon;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur sur le territoire de Barraute;

Attendu que l'autorisation de cette demande par la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec (CPTAQ), n'aura aucune incidence sur le développement éventuel d'une quelconque activité agricole dans ce secteur;

En conséquence, il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute appuie la demande d'autorisation pour le dézouage de 5 000 mètres carrés sur le lot 5 378 859 pour la maison résidentielle déposée par M. Louis Plamondon. La Municipalité de Barraute recommande son approbation auprès des autorités de la Commission de Protection du territoire Agricole du Québec (CPTAQ).

2022-0411-118

**MRC D'ABITIBI (DÉPÔT DE PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME
STRUCTURANT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE/PROJET
SKATEPARK/NOMINATION DE SIGNATAIRE)**

Attendu que l'amélioration et la mise en valeur des espaces verts est une action prioritaire pour la Municipalité de Barraute afin d'améliorer la qualité de vie des familles;

Attendu que la MRC d'Abitibi, par son programme « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi offre une aide financière à la réalisation de projets sur son territoire;

Attendu qu' un projet de « Skatepark » est en élaboration par la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que Mme Josée Beauregard, directrice générale par intérim, soit par la présente mandatée et autorisée :

- Pour procéder à une demande d'aide financière à la MRC d'Abitibi dans le cadre de « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi » pour le projet « Skatepark » sur le territoire de la Municipalité de Barraute;

- Et à signer tous les documents requis, au nom de la Municipalité de Barraute dans le cadre de ladite demande.

2022-0411-119

MRC D'ABITIBI (DÉPÔT DE PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME STRUCTURANT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE/PARC INTERGÉNÉRATIONNEL/NOMINATION DE SIGNATAIRE)

Attendu que l'amélioration et la mise en valeur des espaces verts est une action prioritaire pour la Municipalité de Barraute afin d'améliorer la qualité de vie des familles;

Attendu que la MRC d'Abitibi, par son programme « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi offre une aide financière à la réalisation de projets sur son territoire;

Attendu qu'un projet de « Parc intergénérationnel » est en élaboration par la Municipalité de Barraute;

Il est proposé par M. Guy Gignac, secondé par M. Joël Jobin et unanimement résolu que Mme Josée Beaugard, directrice générale par intérim, soit par la présente mandatée et autorisée :

- Pour procéder à une demande d'aide financière à la MRC d'Abitibi dans le cadre de « Projets structurants pour améliorer la qualité de vie de la population résidant sur le territoire de la MRC d'Abitibi » pour le projet « Parc intergénérationnel » sur le territoire de la Municipalité de Barraute;
- Et à signer tous les documents requis, au nom de la Municipalité de Barraute dans le cadre de ladite demande.

2022-0411-120

MRC D'ABITIBI (DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ADL 2022-2023-2024/SIGNATAIRE)

Attendu que la Municipalité de Barraute veut procéder à une demande d'aide financière dans le cadre de la Politique territoriale de la ruralité et compléter la « Demande d'aide financière pour favoriser la concertation et la formation des agent(e)s de développement locaux pour l'année 2022-2023-2024 » pour l'embauche d'un agent de développement;

Attendu que la MRC d'Abitibi nous transmettra un protocole d'entente spécifiant les obligations de la Municipalité de Barraute ainsi que celles de la MRC d'Abitibi;

En conséquence, il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que Mme Josée Beaugard, directrice générale par intérim, soit et est par la présente autorisée à procéder à la demande d'aide financière ainsi qu'à signer le protocole d'entente avec la MRC d'Abitibi dans le cadre du Programme d'aide financière pour favoriser la concertation et la formation des agent(e)s de développement locaux pour l'année 2022-2023-2024 et tout document s'y rattachant.

2022-0411-121

AUTORISATION POUR INSCRIPTION AU CONGRÈS DES CHEFS

Attendu que M. Mario Lefebvre, directeur du service incendie a transmis une demande de participation au congrès des Chefs à Laval;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par M. Guy Gignac et unanimement résolu que le conseil municipal autorise la participation de M. Mario Lefebvre, directeur du service incendie, au congrès des Chefs à Laval. De lui rembourser les dépenses encourues pour cette participation.

2022-0411-122

APPEL D'OFFRE POUR LES FRAIS DE SURVEILLANCE SUR LA RUE PRINCIPALE SUD

Attendu que l'entreprise SNC Lavalin Stavibel Inc. a transmis une proposition de service pour la préparation de devis d'appel d'offre des services professionnels pour la surveillance des travaux;

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu que la Municipalité de Barraute accepte l'offre de service de l'entreprise SNC Lavalin Stavibel Inc. pour un montant forfaitaire de 2 000 \$ taxes exclues tel que décrit à l'offre de services, réf. : 676009_Avenant #3.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette section est réservée au public.

2022-0411-123

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Joël Jobin, secondé par Mme Manon Plante et unanimement résolu de lever la présente assemblée à 19 h 47.

Mme Marie-Joëlle Desrosiers
Pro-maire suppléante

Madame Josée Beauregard
Directrice générale par intérim